



**DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL**

**Commission Départementale  
FOOT ADAPTE ET UNIFIE**

**PROCÈS-VERBAL N° 1 – SAISON 2018/2019**

Réunion du 16/07/2018

**Membres présents** : COUTURIER Didier - BIRONNEAU Gilles -- MARTIN Jean-François –  
BOUCLAINVILLE Marie - GALICHET Mathieu – ORION Louis –  
VIGNERON Claude – STEVANT Magali

**Excusés** : GAZEAU Jean Jacques – GADÉ Gérard - FRADET Julien – MOUSTEY  
Jérôme

**1- BILAN DES DERNIERS RASSEMBLEMENTS**

**ESO, 6 juin** : bilan d'ensemble très bon, dommage pour les absents. C'est une journée qui est venue s'ajouter au calendrier, ce qui explique sans doute le nombre plus restreint de participants.

Gros investissement du club de l'ESO (organisation et maillots).

NB : la mise en place du car podium est difficile : la Ligue pourrait-elle fournir un spécialiste pour son installation ?

**BEACH SOCCER, 27 juin** : belle journée (très chaude)

Une seule vacation de 11h à 12h30 est largement suffisante, avec le match des « légendes » au final.

Reprendre le même système de buts et des 6 terrains.

Tout le monde était content de la dotation.

L'année prochaine Beach soccer à Brétignolles ??? (Contacter le club des Marsouins (Didier). Le terrain à Brétignolles ne disposant pas de vestiaires et de toilettes adéquates et suffisantes pour les participants, une décision sera prise à la première réunion de septembre.

**2- CALENDRIER DE LA SAISON 2018-2019**

Un avant projet de la saison 2018-2019 avait été établi à la précédente réunion. La commission avait retenu comme critère prioritaire une répartition équilibrée dans les différents secteurs du District de Vendée (8). Ainsi, un roulement sur plusieurs années serait possible parmi les clubs et établissements scolaires dans chaque secteur.

### 3- SAISON 2018-2019

Nos journées de rassemblement prendront désormais le nom de journées de championnat départemental de football adapté et unifié, pour se mettre en accord avec le Sport Adapté et le remboursement de la double licence.

Être plus rigoureux sur le redémarrage après la pause méridienne.

Demander aux clubs ou aux établissements scolaires leur nombre de participants/encadrants exacts.

Voici les poules constituant le championnat :

**Football loisirs à 5,**  
**Football loisirs à 7,**  
**Football à 5 moins de 12 ans,**  
**Football à 5 moins de 16 ans,**  
**Football à 7 moins de 21 ans**

Les équipes de chaque poule seront créées dès septembre : elles seront définies pour la saison et se verront attribuer un nom et une couleur de maillots. Les maillots resteront au district, serviront à chaque rassemblement et seront reconduits à la saison suivante. Les buts (3 paires) du foot à 5 seront stockés au sous-sol du district. Un classement sera établi dans chaque poule.

**Proposition d'une demande au District d'un conseiller ou éducateur faisant partie de la Commission Technique pour coordonner l'organisation sur le terrain des journées de championnat départemental.**

**NB : toute structure qui, fin décembre n'aura pas remis au district les licences de ses joueurs, ne pourra plus participer aux rassemblements.**

Faire bouger les Ligues. FFF et FFSA doivent absolument se pencher sur la formation à l'encadrement du football adapté.

**La reconnaissance du football adapté et la réussite de l'inclusion dans les clubs passera obligatoirement par la mise en place de formations qualifiantes pour les éducateurs des clubs accueillant une structure. Il faut interpeler les instances : District, Ligue, FFF à ce sujet.**

Enfin, Jérôme, tu te poses la question de rester ou non dans la commission. Sache que tu nous es indispensable par ta connaissance du milieu du handicap mental et intellectuel et tes conseils avisés. Nous sommes sensibles à ton invitation à l'EPSM de Challans et nous ne manquerons de vous rendre visite.

**Prochaine réunion – Date à fixer en septembre 2018**

Le Président,

Didier COUTURIER

Le Secrétaire,

Gilles BIRONNEAU